



NEWSLETTER - NOUVEAUTÉS

Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre notre première « Newsletter ». A partir de ce jour elle vous parviendra minimum une fois par année, au gré de nos différentes annonces, nouveautés, informations et autres manifestations pouvant vous intéresser.

Vous trouverez également toutes nos « Newsletters » et autres informations sur notre site www.lvpp.ch

Baisse de tarif

Nous avons le plaisir de vous annoncer une baisse de tarif dès le 1^{er} juillet 2008 pour certains appareils.

Voici les principales modifications tarifaires :

Appareils - prestations	Nouveau tarif	Ancien tarif	%
nCpap location	Fr. 3.35 / jour	Fr. 3.48 / jour	- 3.88 %
aCpap location	Fr. 3.35 / jour	Fr. 3.72 / jour	- 11.04 %
Humidificateur	Fr. 0.45 / jour	Fr. 0.53 / jour	- 17.78 %
Forfait complémentaire pour masque visage entier pour Cpap	Supprimé	Fr. 115.--	
Concentrateur d'oxygène	Fr. 5.40 / jour	Fr. 6.09 / jour	- 12.78 %

Groupe d'échange Cpap

Plus de 1500 personnes utilisent un Cpap pour traiter l'apnée du sommeil dans notre canton. Comment ces personnes vivent-elles ce traitement ? En quoi le Cpap a-t-il modifié leur vie ? Quelles difficultés rencontrent-elles ?

Pour répondre à ces différentes questions, la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention organise des soirées d'échange et d'information destinées aux utilisateurs de Cpap. Ces rencontres ont pour objectifs d'échanger les expériences vécues, de trouver des solutions aux difficultés rencontrées, de donner des réponses aux préoccupations des personnes et de rafraîchir les connaissances sur la thérapie et le syndrome de l'apnée du sommeil.

Les premières rencontres se dérouleront cet automne à Sion. Si vous êtes intéressé à participer à ces soirées nous vous laissons le soin de contacter le service des appareils à Montana (☎027 481.20.00) pour de plus amples renseignements.

Emission « l'Antidote » à Canal9

Canal9, en co-production avec le Service de la santé, la Ligue valaisanne contre les toxicomanies et la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention, présente depuis l'automne 2007 une nouvelle émission de prévention et de promotion de la santé « l'Antidote ».

Diffusée tous les lundis soirs, « l'Antidote » s'adresse à un très large public : toutes les personnes concernées par leur santé. Faite de témoignages poignants de gens dont la vie a changé après une maladie ou un accident, de reportages et de conseils, l'émission « l'antidote » se veut attractive et dynamique.

Les sujets traités vont de problématiques graves comme les accidents vasculaires cérébraux ou le cancer du sein, à des thèmes qui se réfèrent plus à la « bobologie » ainsi qu'à des phénomènes de société comme la biture express. **A voir tous les lundis soir, dès 18:20.**

Nouveautés livraison à domicile

Nous avons le plaisir de vous informer que dès le **1^{er} juillet 2008**, la maison PanGas offre la possibilité de livrer à domicile les bonbonnes d'oxygène comprimé pour votre appareil respiratoire mobile.

En effet, à la suite de la fermeture du dépôt de PanGas à Sierre et dans un souci de qualité, nous avons entrepris des démarches auprès de la maison Pangas afin de vous offrir cette prestation.

Toutefois, vous gardez le choix entre deux possibilités :

- ✓ Vous vous rendez, comme jusqu'à présent, à un dépôt de PanGas (Viège, Sion ou Aigle) avec vos bonbonnes vides qui vous seront échangées contre des bonbonnes pleines.
- ✓ Vous téléphonez à la Ligue pulmonaire à Sion pour commander les bonbonnes nécessaires à votre traitement. Dans un délai de 48 heures les bonbonnes commandées sont livrées à votre domicile. Chaque livraison à domicile vous sera facturée Fr. 27.-. Ces frais sont remboursés par votre caisse-maladie, à l'exception des 10% de participation à votre charge.

Le personnel de la Ligue reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Nouveau technicien

Après plus de 20 ans au sein de notre Ligue, notre technicien M. Henri Philippoz a fait valoir son droit à la retraite. Il a quitté la Ligue le 30 juin 2008. Nous le remercions pour toutes ces années au service des patients de notre ligue et lui souhaitons une excellente retraite.

Pour le remplacer, nous avons engagé un nouveau technicien en la personne de **M. Marc Schroeter**. Bilingue et habitué à visiter la clientèle dans tout le Valais, nous lui souhaitons un bon départ au sein de notre ligue.